

Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

A

Analyse du cycle de vie (ACV)

C'est une méthode d'évaluation normalisée (ISO 14040 et ISO 14044) permettant de réaliser un bilan environnemental multicritère d'un système (produit, service, entreprise ou procédé) sur l'ensemble de son **cycle de vie**, de l'extraction des matières premières nécessaires à sa fabrication à son traitement en fin de vie (mise en décharge, recyclage...), en passant par ses phases d'usage, d'entretien, et de transport.

Analyser le cycle de vie d'un produit ou d'un service, permet de se rendre compte de la pression qu'il exerce sur les ressources et l'environnement, de le comparer à un produit de fonctionnalité équivalente, d'étudier les alternatives de mise sur le marché pour essayer de réduire les impacts **écologiques** (**effet de serre**, acidification des eaux de pluie, pollution des **écosystèmes** aquatiques ...), sur la santé (détérioration de la couche d'ozone, pollution de l'air, pollution par des déchets radioactifs ...), sur les ressources (consommation d'énergie, épuisement des **ressources naturelles** ...)

Pressions :

- Exploitation de ressources minérales, végétales ou animales.
- Consommation d'énergie, d'eau, de produits auxiliaires (engrais, pesticides, substances chimiques, etc.), de carburant
- Utilisation d'espaces naturels (cultures, élevage), d'infrastructures de transport, de traitement
- Rejets de substances et déchet en fin de vie qui peuvent polluer l'eau, l'air et le sol, renforcer le réchauffement climatique et influencer la santé, détruire des écosystèmes.

Affichage (étiquetage) environnemental

Mise à disposition des consommateurs des renseignements objectifs concernant les effets d'un produit sur l'environnement, à des fins de comparaison entre produits de même catégorie, pour orienter le choix des consommateurs vers les produits portant le moins atteinte à l'environnement.

L'étiquette peut être une attestation approuvée par une tierce partie ou une auto-déclaration, sous la forme d'un énoncé, d'un graphique, d'un symbole, d'une fiche synthétique décrivant qualitativement ou quantitativement divers aspects environnementaux tels que la quantité de gaz à effet de serre produit pendant la fabrication du produit, la distance parcourue pour faire la distribution du produit, etc...

Approvisionnement éco-responsable, durable

Mode d'approvisionnement d'une organisation, qui prend en compte des critères sociaux et environnementaux dans l'optique d'un développement à long terme respectueux de l'environnement physique, social et économique.

- Exploitation/extraction des ressources en limitant les rejets d'exploitation et l'impact sur l'environnement pour les ressources renouvelables et non renouvelables
- Conditions d'exploitation qui aident les populations locales à développer leur économie, se former aux bonnes pratiques afin d'améliorer la qualité et les rendements en protégeant l'environnement, qui permettent l'amélioration des conditions de vie et l'autonomisation des communautés

Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

ADEME

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie participe à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement. Elle intervient, de la recherche à la diffusion de l'information.



B

Bilan ou empreinte carbone

Somme des émissions de dioxyde de carbone, et plus globalement des **gaz à effet de serre**, émis par une activité, une personne ou un pays.

Dans le cas du calcul du bilan carbone d'un produit, il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble de son **cycle de vie** : de la recherche-développement jusqu'à la fabrication finale du produit en incluant son conditionnement jusqu'au recyclage final.

« Bio »

Se dit d'un produit issu de l'agriculture biologique, respectueuse de l'environnement, du bien-être animal et de la biodiversité. Née dans les années 20 l'agriculture biologique se distingue des autres modes de production agricole et de transformation en refusant l'utilisation des produits chimiques de synthèse, issus d'une transformation chimique, des OGM et limite les intrants (produits apportés aux terres et aux cultures).

Biodégradable

Se dit d'une substance ou d'un produit pouvant se décomposer sous l'action des organismes vivants présents dans l'environnement.

Biodiversité – diversité biologique

Diversité de la vie : Ensemble des organismes vivants d'une région donnée, considérés dans la pluralité des espèces, la variabilité au sein de chaque espèce et la variabilité des écosystèmes (organisation des espèces et interactions).

Depuis le sommet de la Terre de Rio en 1992, la biodiversité est considérée comme un enjeu essentiel du développement durable.

Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

C

Carboneutre

Qui vise à réduire les émissions **de gaz à effet de serre** dans l'atmosphère ou à compenser les émissions qui n'ont pu être réduites, en posant des actions **écologiquement** responsables.

Commerce équitable

C'est un système d'échange commercial visant à réduire les inégalités sociales entre pays pauvres et pays riches en matière de commerce qui repose sur certaines règles :

- Des échanges entièrement transparents avec des pays en développement
- Un prix juste et stable proposé aux producteurs.
- Une production qui doit être en accord avec les règles relatives à l'environnement (souvent des produits **biologiques** ou écologiques).
- Des conditions de travail qui doivent respecter l'homme, ses droits et sa dignité.

Compost

Produit de la transformation (compostage) sous l'action de bactéries, champignons et microorganismes, des déchets organiques.

Le compost est épandu sur les sols pour en améliorer la fertilité.

Environ 30% de nos déchets quotidiens sont compostables : restes alimentaires, végétaux du jardin, etc.

Comptabilité sociale et environnemental

C'est une forme de comptabilité des entreprises (*social and environmental accounting* en anglais) visant à prendre en compte dans le coût complet, leur comportement en matière sociale, notamment à l'égard du droit du travail, et relative à l'environnement et au **développement durable**.

Voir **Rapport développement durable** ou performance extra-financière

Cycle de vie

Ensemble des étapes de la vie d'un produit, d'un procédé ou d'un service :

- Extraction et la transformation des matières premières,
- Fabrication,
- Emballage et distribution,
- Utilisation,
- Fin de vie (élimination, valorisation)

À chaque étape de son cycle de vie, le produit consomme des ressources naturelles et porte atteinte à l'environnement.

Voir **analyse du cycle de vie**.

Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

D

Développement durable

Qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. (Définition donnée dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies en 1987)

C'est un principe d'organisation de la société humaine qui tient compte des ressources finies de la planète et qui s'appuie sur une vision à long terme prenant en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Le développement durable ne remet pas en cause l'objectif de croissance économique mais y ajoute les enjeux écologie et social pour un développement vertueux qui s'inscrit dans la durée.

1. Les aspects environnementaux durables :

- Lors de sa fabrication, de son utilisation et de son élimination le produit utilise peu de ressources naturelles (matières premières, énergie, eau, etc.).
- Lors de sa fabrication il utilise des ressources naturelles renouvelables et/ou recyclées et recyclables.
- Il Peut être réutilisé ou recyclé à la fin de sa vie.
- Lors de sa fabrication, de son utilisation et de son élimination, il ne génère pas (ou peu) de pollution, ne contribue pas (ou peu) au réchauffement climatique, n'attaque pas (ou peu) la couche d'ozone, ne détruit pas (ou peu) les écosystèmes et ne porte pas (ou peu) atteinte à la biodiversité.
- Lors de sa fabrication, de son utilisation et de son élimination, il contribue éventuellement, à la sauvegarde ou la reconstitution des écosystèmes et de la biodiversité ou à la création de puits de carbone

2. Les aspects sociaux durables :

- Des conditions de travail respectueuses des travailleurs et de leur santé lors de la fabrication du produit ou la proposition du service.
- Des conditions de travail qui respectent ou vont au-delà des recommandations de l'OIT.
- Des conditions de travail qui respectent ou vont au-delà des normes de sécurité et d'hygiène.
- Des emplois créés par la fabrication du produit ou la proposition du service et qui contribuent à l'épanouissement personnel et au bien-être des employés.
- Un produit ou un service utile, qui répond à un besoin et qui contribue au bien-être des utilisateurs et des clients.
- Un produit ou un service qui respecte la santé des utilisateurs et des clients.
- Une valorisation ou un traitement en fin de vie du produit qui a lieu dans des conditions de travail respectueuses des travailleurs et de leur santé.
- Une valorisation ou un traitement en fin de vie du produit qui génère des emplois de qualité.
- Une valorisation ou un traitement en fin de vie du produit qui respecte la santé et le bien-être des riverains et des autres personnes qui pourraient être concernés.

3. Les aspects économiques durables :

- Un produit ou un service qui, lors de sa fabrication, génère des bénéfices afin que l'activité de l'entreprise soit rentable.
- Un produit ou un service qui, lors de sa fabrication, crée des emplois de qualité.
- Des travailleurs suffisamment bien rémunérés pour qu'ils puissent vivre dignement.
- Un renforcement de l'économie locale suite à l'activité de l'entreprise.
- La création d'autres entreprises et d'emplois indirects (fournisseurs, service d'entretien ou de maintenance, restauration pour les employés, etc.) encouragée par l'activité de l'entreprise.
- Des produits ou des services utiles qui ont un bon rapport qualité/prix.
- Des produits ou des services durables qui permettent aux clients de réduire leur empreinte écologique.
- Une valorisation ou un traitement en fin de vie du produit qui permet la création d'une activité économique et d'emplois de qualité.
- Une valorisation ou un traitement en fin de vie du produit à un coût raisonnable.

Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

E

Ecosystème

Système où des organismes vivants interagissent entre eux et avec leur environnement physique. Une flaque d'eau ou la forêt amazonienne constituent chacune un écosystème.

Ecologie, protection de l'environnement

Issue du grec oikos (habitat) et logos (science) l'écologie est la science qui s'intéresse aux relations des êtres vivants entre eux et avec leur environnement ; elle fait partie de la science de l'environnement. Dans le quotidien, on parle aussi d'écologie comme d'une doctrine visant à un meilleur équilibre entre l'homme et la nature, comme l'ensemble des moyens mis en œuvre afin de préserver l'environnement des effets néfastes des activités humaines.

Ecologique (vert)

Qui ne porte pas, ou que très peu, atteinte à la nature, à l'environnement naturel.

Eco responsable

Se dit d'une personne physique ou morale, d'un comportement ou d'une activité qui manifeste une volonté de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique.

Economie Sociale et solidaire (ESS)

Coopérative, mutuelle, association, fondation... Les acteurs de l'économie sociale et solidaire adoptent des principes communs de solidarité et d'utilité sociale.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

Economie circulaire ou écologie industrielle

Système économique vertueux qui à tous les stades du **cycle de vie des produits** (biens et services), vise à **produire** de manière **durable**, en limitant l'**empreinte carbone**, la consommation et le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie difficilement ou coûteusement **renouvelables** ainsi que la production des déchets, tout en développant le bien être des individus. Elle comprend par exemple l'**éco-conception** des produits, une **consommation responsable**, le **recyclage** au meilleur coût pour éliminer la notion de déchet, etc.

Ecoblanchiment (greenwashing)

L'écoblanchiment, ou verdissage, est un procédé de marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation (entreprise, administration publique nationale ou territoriale, etc.) dans le but de se donner une image de responsabilité écologique trompeuse.

Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Ecoconception

« Intégration systématique des aspects environnementaux dès la conception et le développement de produits (biens et services, systèmes) avec pour objectif la réduction des impacts environnementaux négatifs tout au long de leur cycle de vie à service rendu équivalent ou supérieur. Cette approche dès l'amont d'un processus de conception vise à trouver le meilleur équilibre entre les exigences, environnementales, sociales, techniques et économiques dans la conception et le développement de produits ». **Norme NF X 30-264 Management environnemental – Aide à la mise en place d'une démarche d'éco-conception, 2013**

La définition pour **l'ADEME** : « C'est une démarche préventive et innovante qui permet de réduire les impacts négatifs du produit, service ou bâtiment sur l'environnement sur l'ensemble de son **cycle de vie (ACV)**, tout en conservant ses qualités d'usage. » soit la volonté de concevoir des produits respectant les principes du **développement durable** en recourant « aussi peu que possible aux ressources non renouvelables en leur préférant l'utilisation de ressources renouvelables, exploitées en respectant leur taux de renouvellement et associées à une valorisation des déchets qui favorise le réemploi, la réparation et le recyclage », dans un contexte qui évoluerait alors vers une **économie circulaire**.

Eco-participation ou écocontribution & éco organisme

C'est un financement collectif et solidaire ayant pour objectif de compenser le coût de la collecte, du recyclage et du traitement des déchets électriques et électroniques, des médicaments, des éléments d'ameublement, des emballages, ... en fin de vie. C'est un coût, ajouté au prix de vente du produit.

Cette Eco-contribution est facturée par les industriels aux distributeurs qui refacturent les consommateurs.

L'éco-participation est reversée à des éco-organismes (ÉcoMobilier, Valdélia, Ecologic, Eco-systèmes, Récyllum,...) sociétés privées, structure à but non lucratif, souvent agréées par les pouvoirs publics, chargées d'organiser et de prendre en charge la fin de vie des produits mis sur le marché par les industriels.

Le montant de l'éco-participation est fixé par les éco organismes, par catégorie de produit, au kilo.

Un projet de loi prévoit la modulation des écocontributions des produits soumis à la responsabilité élargie du producteur (REP).

La mesure, aussi appelée bonus-malus, qui permettra de faire baisser le prix de vente des « produits vert » étudiera des critères comme l'incorporation de matière recyclée, la recyclabilité, la réparabilité ou encore la présence de substances dangereuses.

Economie sociale et solidaire (ESS)

Reconnue par la Loi du 31 juillet 2014, l'Économie sociale et solidaire regroupe l'ensemble des organisations qui cherchent à concilier activité économique et équité sociale. Il peut s'agir d'associations, d'entreprises, de coopératives, de mutuelles ou de fondations. Elles adhèrent à trois principes : la recherche d'une utilité collective, la non-lucrativité ou la lucrativité limitée (bénéfices réinvestis au service du projet collectif), une gouvernance démocratique (« 1 personne = 1 voix », implication des parties prenantes).

Energie renouvelable

Energie produite à partir de sources renouvelables indéfiniment, telles que les sources hydroélectriques, solaires, géothermiques et éoliennes ainsi que la biomasse produite durablement.

Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

EMR, énergie Marine Renouvelable

C'est-à-dire l'ensemble des **énergies renouvelables** extraites ou pouvant l'être du milieu marin (hydrolienne, marémotrice, houlomotrice, éolien flottant...)

Energie verte

Energie produite à partir de sources d'énergies primaires avec un faible impact environnemental lors de sa transformation en énergie finale. Une énergie verte peut être issue d'une **énergie renouvelable** (solaire, hydraulique, éolienne, géothermique), mais une énergie renouvelable peut ne pas être verte si elle génère des déchets ou de la pollution. Par exemple, on parle d'électricité verte lorsqu'elle est issue d'énergies renouvelables.

Equité intergénérationnelle

Équité qui permet une juste répartition des coûts et des avantages des activités humaines entre les personnes vivantes aujourd'hui et les générations futures.

Empreinte (ou bilan) carbone

Somme des émissions de **gaz à effet de serre** découlant des activités humaines

Empreinte environnementale (écologique)

C'est un outil qui permet de quantifier la pression qu'exerce l'homme sur la nature. L'empreinte écologique mesure la superficie des terres productives et des eaux nécessaires pour produire les biens et services que nous consommons et absorber les déchets que nous produisons, compte tenu des techniques et de la gestion des ressources en vigueur.

Divers facteurs sont pris en considération pour établir l'empreinte écologique, comme la consommation d'énergie, la pollution générée, l'utilisation des **ressources naturelles**, la production de déchets. L'unité de mesure utilisée est l'hectare global.

Entreprise d'économie sociale

Entreprise du secteur de **l'économie sociale et solidaire**, sans but lucratif, qui s'inspire de valeurs démocratiques et qui vise à améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales dans une société.

Les entreprises coopératives et les mutuelles sont des exemples d'entreprises d'économie sociale qui poursuivent à la fois une mission sociale et des objectifs économiques.

L'entreprise d'économie sociale se caractérise par sa finalité sociale plutôt que par la maximisation de ses profits en vue de rétribuer ses investisseurs, et par sa tendance à produire des services à haut contenu relationnel plutôt que des biens matériels.

Elle se caractérise également par son autonomie de gestion et par son ancrage territorial ou sectoriel.

Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Efficacité, efficacité énergétique

Capacité de maximiser un rendement énergétique tout en utilisant un minimum d'énergie.

L'efficacité énergétique est déterminée par plusieurs facteurs : la sélection des formes d'énergie (mazout, électricité, biomasse, etc.), le recours aux nouvelles technologies les plus appropriées, le choix des équipements et des procédés les plus performants.

Externalité

Impact environnemental, social ou économique, positif ou négatif, d'activités générant des avantages ou des coûts qui ne sont pas reçus ou assumés exclusivement par la personne, le groupe ou l'entreprise exerçant ces activités.

On distingue l'**externalité positive** (ou **avantage externe**) et l'**externalité négative** (ou **coût externe**).

Un exemple d'externalité positive : les retombées fiscales ou la création d'emplois indirects pour une collectivité à la suite de l'implantation de nouvelles installations de production par une entreprise (monnayée contre subvention)

Un exemple d'externalité négative : la pollution de l'environnement local provoquée par les activités de production d'une entreprise (compensée éventuellement par une écotaxe)

F

Fiscalité environnementale, écologique - Ecotaxe

Ensemble des mesures fiscales visant à limiter les atteintes à l'environnement, en incitant notamment les individus et les entreprises à modifier leurs comportements, soit par des réductions ou des exonérations fiscales, ou encore par l'imposition de taxes et de redevances sur les biens et services pouvant avoir des effets préjudiciables à l'environnement.

Elle s'applique aux actions générant des dommages environnementaux (réchauffement climatique, pollutions, consommation de ressources rares, déchets...) et représente un moyen de modifier le comportement des acteurs, conformément au **principe du « pollueur-payeur »** (tarification incitative).

Taxes sur la consommation de produits énergétique, sur les transports, sur les activités polluantes, sur les déchets, ...

Exemple : projet de mise en place en 2020 d'une écotaxe sur tous les billets d'avion au départ de la France pour financer les trains et bus.

Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

G

GES, Gaz à effet de serre

Gaz présents dans l'atmosphère, d'origine naturelle ou humaine, qui absorbent et renvoient les rayons infrarouges émis par la surface terrestre et contribuent à l'effet de serre (ils empêchent la Terre de se refroidir).

L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est l'un des facteurs à l'origine du réchauffement climatique. Les principaux gaz sont la vapeur d'eau (H₂O), le dioxyde de carbone (CO₂), l'oxyde nitreux (N₂O), le méthane (CH₄) et l'ozone (O₃). L'accroissement des principaux gaz à effet de serre est essentiellement dû à certaines activités **humaines** (combustion de gaz et de pétrole, déforestation, agriculture, élevage...)

GIEC

Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat, créé en 1988 par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Depuis 30 ans, le GIEC évalue l'information scientifique, technique et socio-économique pertinente pour comprendre le risque sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts. Il identifie également les possibilités de limiter l'ampleur du réchauffement et la gravité de ses impacts et de s'adapter aux changements attendus. Les rapports du GIEC, validés par les états membres, fournissent un état des lieux régulier des connaissances les plus avancées qui est au cœur des négociations internationales sur le climat.

Selon le dernier rapport du GIEC, le réchauffement atteindra 1,5 °C entre 2030 et 2052 s'il se poursuit à son rythme actuel.



Green-washing (écoblanchiment)

Pratique commerciale qui consiste à utiliser des arguments environnementaux souvent trompeurs pour vendre des produits ou des services. C'est un procédé de marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation (entreprise, administration publique nationale ou territoriale, etc.) dans le but de se donner une image de **responsabilité écologique** trompeuse.

Du message politique « make our planet great again » aux informations trompeuses sur les emballages de produit, en passant par le verdissement des logo d'entreprise, le green-washing est omni-présent.

GRI (Global Reporting Initiative)

La Global Reporting Initiative, ou GRI, est une ONG née en 1997 de l'association du CERES (*Coalition for Environmentally Responsible Economies*) et du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement). Elle intègre des sociétés, organismes, associations...du monde entier.

Elle propose une méthode, des lignes directrices et un référentiel d'indicateurs afin de permettre à une organisation de rendre compte des différents degrés de performance aux plans économique, social et environnemental.

En France, la GRI G4 offre aux entreprises un outil particulièrement adapté à l'établissement de leur **rapport RSE** (Responsabilité social des entreprises)



Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

I

IDD, Indicateur de développement durable – ODD, objectif de développement durable

Indicateurs utilisés pour surveiller et mesurer les progrès réalisés dans tous les pays vers la réalisation des ODD, à une échelle comparable au niveau international

L'Agenda 2030 adopté en 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies a conduit à l'élaboration de 232 indicateurs du développement durable (IDD). Les IDD constituent maintenant un cadre de référence pour le suivi des politiques nationales. Il s'agit d'une référence flexible, adaptable au contexte des différents pays ou régions du monde. La France comme l'Union européenne (UE) ont ainsi élaboré leurs propres tableaux de bord, dérivés des IDD mondiaux mais plus restreints, d'une centaine d'indicateurs chacun

ODD : 17 objectifs de développement durable repérables par des noms courts adoptés par l'ONU :

1. Éradication de la pauvreté ;
2. Lutte contre la faim ;
3. Accès à la santé ;
4. Accès à une éducation de qualité ;
5. Égalité entre les sexes ;
6. Accès à l'eau salubre et à l'assainissement ;
7. Recours aux énergies renouvelables ;
8. Accès à des emplois décents ;
9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation ;
10. Réduction des inégalités ;
11. Villes et communautés durables ;
12. Consommation et production responsables ;
13. Lutte contre le changement climatique ;
14. Vie aquatique ;
15. Vie terrestre ;
16. Justice et paix ;
17. Partenariats pour la réalisation des objectifs.

L'indice ODD présente un classement des pays en fonction de leurs progrès vers la réalisation des ODD. Il utilise une centaine d'indicateurs pour montrer les objectifs prioritaires pour chaque pays

Innovation sociale

Changement qui a été effectué par une organisation ou une communauté, dans son approche ou dans ses pratiques, en vue de favoriser le mieux-être des individus et des collectivités en sortant des pratiques courantes.

Inventaire des émissions de GES

Opération qui consiste à décrire et à mesurer les émissions de **gaz à effet de serre** liées à la consommation et aux activités humaines, exprimées en tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone.

ISO 26000

Les entreprises désireuses de se lancer dans une stratégie RSE peuvent prendre appui sur les recommandations de la norme ISO 26000 : définition claire de la notion de **RSE** et liste des meilleures pratiques à suivre pour opérer de manière socialement responsable, éthique et transparente.

Cette norme ne donne lieu à aucune certification, mais sert d'outil et de guide pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité.



Petit lexique du développement durable

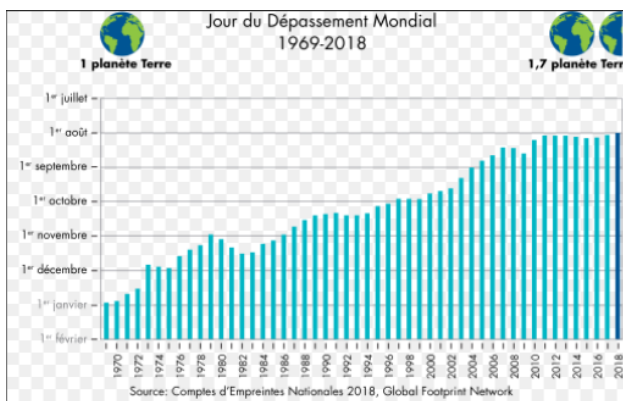
Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

J

Jour du dépassement.

C'est le jour dans l'année où on estime par calcul que l'humanité a dépensé depuis le début de l'année l'ensemble des ressources que la Terre peut régénérer en une année (Le jour du dépassement en 2019 se situe le 29 juillet)



L

Labels Développement Durable

Dans la jungle des labels et certification **RSE**, on retrouve :

– **Le Label Afnor** qui peut être obtenu par les très grandes comme les très petites entreprises. Le label s'appuie sur un référentiel construit selon les normes ISO 26000 et SD 21000. Un expert est mandaté pour évaluer les performances éthiques de l'entreprise, sa capacité à identifier les enjeux RSE qui lui sont propres et la pertinence de la stratégie déployée.



– **Le Label Lucie 26000** qui s'engage à venir en aide aux entreprises, associations et collectivités désireuses de mettre en place une démarche RSE calquée sur la norme ISO 26000. Au contact des entreprises, le label développe de nouveaux outils innovants capables d'optimiser les stratégies RSE.



– **La charte UN Global Compact** qui impose le respect de 10 principes relatifs aux Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte anticorruption. Cette charte est reconnue internationalement.



Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Au niveau Produit, des labels génériques

NF Environnement



Ecolabel français, La marque NF-Environnement certifie des produits qui présentent des impacts moindres sur l'environnement et une aptitude à l'usage au moins équivalente à celle d'autres produits similaires.

Ecolabel européen



Certification écologique officielle européenne. Ce label concerne des produits qui ont un moindre impact sur l'environnement en prenant en compte tous les aspects de la vie d'un produit, depuis sa production et son utilisation jusqu'à son élimination ultérieure.

... et une multitude de label, par catégorie de produit pour qualifier la composition, la fabrication, le traitement en fin de vie...



Logistique inverse (à rebours), logistique des retours, reverse logistique

Elle consiste à gérer et à optimiser les flux provenant du consommateur en direction du fabricant. Ces flux peuvent avoir pour objet la gestion du Service Après-Vente (SAV), le recyclage des articles ayant un défaut de fabrication ou dont le client ne veut plus ou la gestion des invendus (en particulier dans la distribution de la presse par exemple).

C'est un élément important à prendre en compte dans **l'analyse du cycle de vie**.

Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

M

Matière première secondaire (MPS)

Matériau issu du **recyclage** de déchets et pouvant être réutilisé comme matière de base, en substitution totale ou partielle d'une matière première vierge : pâte à papier, plastique, verre, métaux...

Microparticule

Particule dont la taille est comprise entre 0,1 et 100 µm, en suspension dans l'air ou dans l'eau. Par exemple, les microplastiques issus de la dégradation des déchets plastiques sont des microparticules et représentent 15 à 30% de la pollution des océans.

P

Principe du Pollueur-Payeur

Principe de **développement durable** selon lequel les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent l'environnement doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement et de la lutte contre celles-ci

Principe des 4RV-E

Principe qui consiste à privilégier la Réduction, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des matières résiduelles, dans cet ordre, dans une optique de gestion écologique.

- Réduction du volume de déchet produit par une activité, une personne
- Réemploi d'un produit dont on ne veut plus
- Recyclage, transformation de sorte à pouvoir réintroduire la matière dans un procédé de fabrication d'un autre produit
- **Valorisation** matière ou énergétique
- Élimination par enfouissement

Production et consommation durable, (éco)responsable

Mode de production ou consommation de biens et de services qui tient compte des principes de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique,

- minimiser les impacts environnementaux négatifs des systèmes de consommation et de production, compte tenu de toutes les étapes du cycle de vie des produits et services (Réduire l'intensité matérielle/énergétique des activités économiques actuelles, réduire les déchets provenant de l'extraction, de la production, de la consommation et de l'élimination) ;

- améliorer la qualité de vie de tous, du consommateur mais aussi des personnes impliquées dans le cycle de vie des produits et services, sans intensifier la dégradation de l'environnement et sans compromettre les besoins en ressources des générations futures ;

Les solutions sont à trouver dans la gestion de la chaîne logistique, la gestion et la réutilisation des déchets, l'utilisation efficace des ressources tout au long de la chaîne de valeur, des techniques de production plus propres, une réflexion fondée sur le cycle de vie, l'éco-innovation et l'éco-étiquetage, ...

Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

R

Recyclage

Action de récupérer des déchets et de réintroduire la ou les matières, après traitement, dans le cycle de production. Par exemple : le recyclage du verre. Ce procédé permet de réduire les déchets et de préserver les ressources naturelles en réutilisant des matières premières déjà existantes (**matières premières secondaires**) Au cœur de **l'économie circulaire**, le **recyclage** est le principal contributeur à l'économie de matière et à la diminution de la pression sur les **matières non renouvelables**.
Le recyclage permet d'éviter chaque année en France l'équivalent de 20 millions de tonnes d'éq CO2.

Rendement, rentabilité sociale

Retombées sociales des activités d'une organisation, qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et au bien-être de la population. (Création d'emplois, soutien et développement de la démocratie, autonomisation des individus...)

Responsabilité élargie du Producteur (REP)

Orientation environnementale qui consiste à obliger un producteur à prendre en charge un produit, matériellement et financièrement, jusqu'à l'étape de la postconsommation du cycle de vie de ce produit.

Les filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) sont des dispositifs particuliers d'organisation de la prévention et de la gestion de déchets qui concernent certains types de produits. Ces dispositifs reposent sur le principe selon lequel les producteurs, c'est-à-dire les personnes responsables de la mise sur le marché de certains produits, peuvent être rendus responsables de financer ou d'organiser la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie. Les producteurs choisissent généralement de s'organiser collectivement pour assurer ces obligations dans le cadre d'éco-organismes à but non lucratif, agréés par les pouvoirs publics. 15 filières de gestion des déchets fonctionnent actuellement selon ce principe en France, qui est l'un des pays ayant le plus recours à ce dispositif.

Responsabilité Sociétale des entreprises (RSE), des organisation (RSO)

En anglais CSR (Corporate Social Responsibility)

La Commission Européenne définit le concept comme « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes ».

C'est la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités (produits, services, processus), sa transparence vis-à-vis des lois internationales, son engagement à intégrer les préoccupations en matière sociale, environnementale, éthique, de droits de l'Homme et des consommateurs dans

« En adoptant des pratiques plus éthiques et plus durables dans leur mode de fonctionnement, les organisations doivent ainsi pouvoir contribuer à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. Énoncé plus clairement c'est « la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable ».

(Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire »

Norme ISO 26000 : définition claire de la notion de RSE et liste des meilleures pratiques

Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Rapport Développement Durable, Rapport RSE, Déclaration de Performance extra-financière

Rapport qui présente la performance à la fois économique (viabilité), sociale ou sociétale (respect du personnel, des communautés touchées par les activités de l'organisation et du consommateur) et environnementale (respect de l'environnement) d'une organisation.

La Déclaration de performance extra-financière des entreprises a pour objectif d'améliorer la transparence sur l'activité des entreprises et doit explorer 3 thématiques :

- le social qui englobe l'emploi, la formation, la santé et la sécurité au travail, l'organisation du travail, les relations sociales, la diversité et l'égalité des chances ainsi que la promotion et le respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail
- L'environnemental avec la politique générale en matière environnementale, la pollution et la gestion des déchets, l'utilisation durable des ressources (matières et énergie), l'économie circulaire, émissions directes et indirectes de GES de l'entreprise, le changement climatique et la protection de la biodiversité. L'entreprise devra indiquer les impacts de son activité sur chaque axe ainsi que les actions écoresponsables mises en place.
- les engagements sociétales en faveur du développement durable prenant en compte l'impact territorial, économique et social de l'activité de l'entreprise, les relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par la ou les activités de l'entreprise, la sous-traitance et les fournisseurs, la loyauté des pratiques, le respect des droits de l'Homme.

Obligatoire depuis 2017, c'est un document périodique (généralement annuel) publié par une entreprise pour rendre compte de ses actions et de ses résultats en matière de **responsabilité sociale d'entreprise**. Il synthétise et rend publique toutes les informations sur les actions mises en place par l'entreprise pour respecter les principes du **développement durable**.

Ressource naturelle

Éléments présents dans la nature qui sont indispensables ou utiles aux humains. Exemples de ressource naturelle : l'eau, l'air, la terre, la forêt, les poissons, la faune sauvage, la couche arable, les minéraux, ... (Source : Banque Mondiale).

Ressource renouvelable

Une Ressource renouvelable est une **ressource naturelle** dont les réserves sont normalement inépuisables, habituellement parce qu'elle se reproduit en continue.

C'est une ressource dont le stock peut se reconstituer sur une période courte à l'échelle humaine de temps, en se renouvelant au moins aussi vite qu'elle est consommée.

Le pétrole est classé comme ressource non renouvelable bien qu'il pourrait se renouveler sur les milliers d'années nécessaires à sa transformation.

Avec la surexploitation par l'homme, le temps accordé pour le renouvellement est devenu critique : en ce qui concerne les ressources vivantes naturelles, elles ne sont considérées comme renouvelables que si le taux de régénération est supérieur ou égal au taux d'exploitation.

Petit lexique du développement durable

Sources diverses : Wikipedia, Ademe, e-rse, sites gouvernementaux...

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

S

Système de plafonnement et d'échanges de droits d'émission de gaz à effet de serre

Système par lequel un gouvernement impose aux entreprises des quotas qui limitent la quantité de **gaz à effet de serre** qu'elles peuvent produire, tout en leur offrant la possibilité de vendre leurs droits surnuméraires à d'autres entreprises ou de les accumuler

T

Transition écologique

Evolution vers un nouveau modèle économique et social dans le sens du **développement durable** (nouveaux modes de consommation, préservation des ressources, lutte contre le changement climatique, etc).

V

Valorisation

Ensemble de procédés permettant de transformer un déchet ou un produit en nouveaux matériaux ou produit de qualité ou d'utilité supérieure.

Valorisation matière : récupération et recyclage des matériaux extraits des déchets. Les nouveaux matériaux générés sont appelés « **matières premières secondaires** » ou « matières premières recyclées ».

Valorisation énergétique : transformation de tout ou partie du déchet en énergie

Par exemple, la valorisation des déchets ménagers par la combustion pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité ; ou le traitement des déchets biodégradable par compostage ou méthanisation.

Valorisable

Relatif au potentiel de réutilisation d'un résidu, d'un déchet, d'un produit usagé, soit aux fins de production énergétique ou de biodégradation, soit en vue de sa transformation pour la fabrication de nouveaux produits.

Vert (écologique)

Qui ne porte pas, ou que très peu, atteinte à la nature, à l'environnement naturel.